

RECONNAISSANCE DE L'EQUIVALENCE DE DIPLOME
RECONNAISSANCE DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Ce document est à fournir par tout candidat sollicitant une reconnaissance d'équivalence de diplôme (RED) et/ou une reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP) en vue de se présenter à un concours, accompagné des pièces justificatives mentionnées ci-après.

Candidat

Nom / Prénom:
(pour les femmes mariées, précisez le nom de famille)

Date de naissance : __ / __ / ____ à

Concours pour lequel la demande est présentée : GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE - SESSION 2016

Condition de diplôme(s) normalement requise : titre ou diplôme au moins au niveau V

- Avez-vous déjà obtenu une équivalence de diplôme pour ce concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise (cocher la case correspondant à votre situation) :
 OUI (Joindre la copie de la décision) NON

Diplôme, titre, formation

Diplômes , titre, formation préparé(s)	Spécialité éventuelle	Niveau de certification du diplôme / titre *	Autorité ou organisme ayant délivré le diplôme /dispensé la formation	Obtenu (oui/non)	Année d'obtention

* Niveau de certification du diplôme / titre : Niveau V : BEP, CAP, diplôme national du Brevet - niveau IV : Baccalauréat, Brevet de Technicien - niveau III : BTS, DUT - Niveau II : Licence, Maîtrise, Master 1 - niveau I : DESS, Master 2, Doctorat.

Le candidat certifie l'authenticité des informations portées sur ce document. Toute fausse déclaration est punie par la Loi (article 441-6 du code pénal et loi du 23 décembre 1901 modifiée).

Fait le

Signature du candidat



ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES

Nom et prénom du candidat

CONCOURS POUR LEQUEL LA DEMANDE EST PRESENTEE : **GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE -SESSION 2016**

EMPLOYEUR (désignation, adresse, téléphone, code NAF ou APE)	SERVICE D'AFFECTATION	INFORMATIONS RELATIVES AUX EMPLOIS OCCUPES PAR LE CANDIDAT				
		Intitulé de l'emploi et niveau de qualification nécessaire pour l'occuper	Catégorie socio- professionnelle correspondante (si possible)	Période d'emploi (date de début et date de fin)	Temps de travail dans l'emploi et durée légale du travail dans l'entreprise ou l'administration	Nature des activités exercées (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, publics visés, outil ou méthode employés)



PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT A L'APPUI D'UNE RED ET/OU D'UNE REP

Les pièces ci-dessous doivent être jointes par le candidat, en fonction de sa situation, dans le cadre d'une demande d'équivalence de diplôme et/ou d'une reconnaissance de l'expérience professionnelle :

Candidats ayant bénéficié d'une équivalence de diplôme pour le même concours ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise

↘ FOURNIR

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat
- une copie de la décision favorable d'équivalence de diplôme délivrée par une autorité compétente pour un même concours, ou pour tout autre concours pour lequel la même condition de qualification est requise

Candidats bénéficiant d'une équivalence de plein droit

↘ FOURNIR

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat
ET
- une copie du diplôme, titre ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de même niveau et durée que ceux des diplômes ou titres requis
OU
- une copie de l'attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou titre au moins de même niveau que celui des diplômes ou titres requis
- une copie du diplôme ou titre homologué ou d'un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP, classé au moins au même niveau que le diplôme ou titre requis
- une copie du diplôme ou titre au moins équivalent figurant sur une liste fixée, pour chaque niveau de diplôme, par arrêté ministériel

Candidats titulaires d'un titre ou diplôme immédiatement inférieur à celui requis et justifiant d'au moins deux ans d'activité professionnelle

↘ FOURNIR

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat
- une copie du diplôme ou titre immédiatement inférieur à celui requis
- une copie des certificats de travail, contrats de travail ou, à défaut, bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée
- ou tout autre document permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits, le cas échéant, en français par un traducteur agréé
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

Candidats justifiant d'au moins trois ans d'activité professionnelle

↘ FOURNIR

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat
- une copie des contrats de travail et certificats de travail délivrés conformément à l'art.L. 1234-19 du code du travail, ou, à défaut, de tous les bulletins de salaire précisant, pour chaque activité, la nature et la durée de l'activité professionnelle exercée
- ou tout autre document établi par un organisme habilité, et permettant de justifier la nature et la durée de l'activité professionnelle du candidat (profil de poste, enregistrement au Registre du Commerce ou extrait Kbis, déclaration Urssaf, copie de déclaration fiscale énonçant le statut...), documents traduits, le cas échéant, en français par un traducteur agréé
- si possible, tout document permettant d'identifier, pour chaque activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle (CSP) correspondante (copie de la convention collective, copie du contrat de travail s'il mentionne la CSP...)

Candidats titulaires de titres ou de diplômes obtenus dans un autre Etat que la France

↘ FOURNIR

- la présente demande d'équivalence de diplôme dûment complétée et signée par le candidat
- une copie de l'attestation de niveau du diplôme étranger délivrée par le centre ENIC-NARIC (constitution du dossier : <http://www.ciep.fr/enic-naric-france/elements-constitutifs-dossier>), ainsi qu'une traduction du titre ou diplôme, par un traducteur assermenté, lorsqu'il est rédigé dans une autre langue que le français (<http://www.ciep.fr/enic-naric-france/traductions-diplomes>).

